



Jean-Luc PRÉEL

Député de la Vendée

Vice-Président de la Commission

des affaires culturelles, familiales et sociales

Nouvel Centre.

3 novembre 2008

La Roche-sur-Yon, le

INRAP
« Sauvons l'Inrap »
7, rue de Madrid
75008 PARIS

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier électronique du 30 octobre 2008 appelant mon attention sur la situation actuelle de l'archéologie préventive et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) et je vous remercie.

C'est bien volontiers que j'interviens auprès de Madame Christine ALBANEL pour lui rappeler que depuis sa création en 2002, l'INRAP a su trouver sa place parmi les aménageurs.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

cordialement et dévoué.
J. Prél

Jean-Luc PRÉEL

Député de la Vendée
Vice-Président de la Commission
des affaires culturelles, familiales et sociales

3 novembre 2008

La Roche-sur-Yon, le

Madame Christine ALBANEL
Ministre de la Culture et de la
Communication
3, rue de Valois
75042 PARIS CEDEX 01

Madame la Ministre,

Chère amie

Je me permets de vous écrire pour attirer votre attention sur la situation actuelle de l'archéologie préventive et de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP).

Vous avez annoncé le 10 octobre dernier que le siège parisien sera délocalisé à REIMS, à l'horizon 2011.

J'ai été saisi par les agents du siège de l'INRAP qui s'inquiète de cette décision qui risque de bouleverser l'organisation des services et le travail de 2.000 archéologues en régions.

Or, depuis sa création en 2002, cet établissement public, dont la mission est de diagnostiquer le contenu d'un site qui va faire l'objet d'un chantier, a su pourtant trouver sa place parmi les aménageurs.

En vous remerciant de l'attention que vous saurez porter à ce dossier, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.

